



L'Association ACARS recrute
un(e) **Infirmier(ère)**
en **CDD de remplacement à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Sous la responsabilité du Responsable du service ACT "les 4 saisons", et au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecin, infirmiers, travailleurs sociaux, et psychologue, vous avez un rôle de coordination du parcours soin, de prévention et d'éducation thérapeutique, et intervenez auprès des résidents et de l'équipe, en concertation avec le médecin coordinateur.

Votre profil :

- Vous êtes Infirmier(ère) Diplômé(e) et témoignez d'une expérience professionnelle réussie auprès des publics en situation de précarité, une formation et/ou expérience en addictologie serait appréciée,
- Vous êtes titulaire du permis B,
- Selon le calendrier vaccinal en vigueur, vous êtes à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements médico-sociaux.

Les principales missions du poste :

- Vous réalisez un accompagnement médical : établissez un diagnostic, créez et/ou maintenez un réseau médical en place, coordonnez les soins à domicile, surveillez l'état de santé des résidents, préparez les dossiers médicaux, etc.
- Vous accompagnez les résidents à leurs rendez-vous médicaux pour faciliter l'observance du traitement et la compréhension de la maladie,
- Vous conseillez les résidents et leur entourage en vue d'une démarche d'autonomisation,
- En lien avec l'équipe, vous participez à l'évaluation médicale des besoins des personnes accompagnées et garantes ainsi un projet de soin individualisé,
- Vous participez à la bonne tenue du Dossier Informatisé de l'Usager,
- Vous intervenez sur le dispositif en intra (hébergement) et sur le dispositif en Hors Les Murs (HLM),
- Vous participez à la vie semi collective du service.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 4,
- Salaire brut mensuel de **2 138,71 € en début de carrière** (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs),
- **Congés supplémentaires** (3 jours par trimestre x 3 trimestres),
- Horaires de journée, en semaine (pas de week-end ou férié).

[Poste à pourvoir immédiatement](#)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - recrutement@association-acars.fr**